Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_01-DE

VILLE DE Saint-Brieuc

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 8 juillet 2026 à 18 h 15

Nombre de membres

En exercice : 43

Présents : 36

Ayant donné procuration : 7

Absent : 0

Votants : 43

Date de convocation
2 juillet 2026

Le 8 juillet 2026 à 18 h 15, le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni en présentiel à l'hôtel de ville, en séance publique, sous la présidence de M. Victor BONNOT, Maire. La séance a été retransmise en direct sur le site internet de la Ville de Saint-Brieuc. Elle est disponible en différé sur ce même site.

Membres présents
Victor BONNOT, Marc PICQUETTE, Catherine LEMAITRE, Boris GUILLOU, Isabelle IMBERT, Raphaël LE MÉHAUTÉ, Lucile MOGLIA, Bernard CROGUENNEC, Jennifer LE DU, Françoise AMOSSÉ-MEVEL, Joëlle CONIN, René SAVIDAN, Laurent LUTSE, Marie-Chantal NACIRI, Annie MILIN, Marie-Hélène REIGNIER, Pascal CONNEN, Laurence COINTOT, Gwennaël TANO, Alain ATLAN, Jérôme GABOREL, Stéphanie BILLON, Saïd BENDARRAZ, Jean-Christophe LE GOT, Caroline DANIEL, Emma POEDRAS, Jules ROOS, Didier LE BUHAN, Blandine CLAESSENS, Stéphane FAVRAIS, Stéphane L'HER, Hervé GUIHARD, Cigdem AKTAS, Aline LE BOËDEC, Henri ALLOY, Pierre-Yves THOMAS.

Absents excusés ayant donné pouvoir
Adil BOUKLATA pouvoir à Lucile MOGLIA
Jean-Charles MINIER pouvoir à Isabelle IMBERT
Marina ANDRÉ pouvoir à Catherine LEMAITRE
Charlotte GIANNOLI pouvoir à Jennifer LE DU
Maxime DUMOULIN pouvoir à Emma POEDRAS
Nadia DRUILLENNEC pouvoir à Hervé GUIHARD
Thibaut LE HINGRAT pouvoir à Didier LE BUHAN

Secrétaire de séance
Emma POEDRAS

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_01-DE

VILLE DE Saint-Brieuc	**République Française** **Séance du 8 juillet 2026** **Rapporteur : Mme LEMAITRE**

Conseil municipal

Délibération

1 - Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) - Dispositif "En route vers le label" - Adhésion

Exposé des motifs

Le 30 juin 2025, la Ville de Saint-Brieuc a adhéré au Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA). Cette adhésion a été renouvelée pour l'année 2026.

Créé dans le prolongement des travaux de l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le réseau accompagne les collectivités dans l'adaptation de leur territoire au vieillissement de la population et dans le développement de politiques publiques favorisant l'autonomie, la participation sociale et la qualité de vie des personnes âgées.

Dans le cadre de son engagement en faveur du bien vieillir, la municipalité souhaite désormais s'engager dans la démarche de labellisation « Ville amie des aînés ».

Dans un contexte de vieillissement de la population, cette démarche vise à renforcer la prise en compte des besoins des personnes âgées dans l'ensemble des politiques publiques locales (mobilité, habitat, accessibilité, participation citoyenne, information, lien social, etc.) et à structurer les actions déjà engagées par la collectivité en faveur du bien vieillir.

Cette démarche permet à la collectivité de disposer :

- d'un référentiel d'évaluation ;
- d'outils méthodologiques dédiés au suivi de la démarche ;
- d'un accompagnement à la définition d'un plan d'actions ;
- d'un cadre de référence favorisant une approche transversale des enjeux liés au vieillissement.

Afin d'engager cette nouvelle étape, il est nécessaire de souscrire à l'adhésion complémentaire « En route vers le label », dont le montant annuel s'élève à 300 €.

L'obtention du label nécessitera la réalisation d'un diagnostic, l'élaboration d'un plan d'actions et la mise en place d'une gouvernance dédiée.

Ayant entendu l'exposé de son rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu l'avis de la Commission Permanente ;

Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 022-212202782-20260708-2026_08_JUI_01-DE

LE CONSEIL MUNICIPAL

APPROUVE l'engagement de la Ville de Saint-Brieuc dans la démarche de labellisation « Ville amie des aînés ».

DÉCIDE l'adhésion au dispositif complémentaire « En route vers le label » porté par le Réseau francophone des villes amies des aînés.

INVITE Monsieur le Maire à signer le bulletin d'adhésion afférent.

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal de la Ville.

Présents : 36	Pouvoirs : 7	Total : 43	Exprimés : 43
Voix Pour : 43	Voix Contre : 0	Abstention : 0	

Le Maire	La secrétaire de séance
M. Victor BONNOT	Mme Emma POEDRAS

MAIRIE de St-BRIEUC (Côtes d'Armor)